

Assemblée Générale Mixte LISI

Paris, le 12 avril 2023

SOMMAIRE

- 1. Etats financiers 2022 consolidés**
- 2. Comptes sociaux 2022**
- 3. Projet d'OPRA LISI**
- 4. Nouvelle Gouvernance**
- 5. Projet de résolutions**

SOMMAIRE

1. Etats financiers 2022 consolidés

- **Résultats consolidés 2022**
- Résultats par division
- Perspectives stratégiques

2022 : ce qu'il faut retenir

« Cap croissance » retrouvé

- Forte progression du chiffre d'affaires : 1,42 milliard d'euros (+ 22,5 % / 2021)

Objectifs financiers atteints dans un environnement volatile où l'inflation bouleverse les équilibres

- Amélioration de la marge opérationnelle courante : + 0,6 point à 6,3 %
- Maintien d'un Free Cash Flow d'exploitation positif après des stocks et des investissements en hausse

Solidité du modèle économique

- Augmentation régulière de la part des nouveaux produits à forte valeur ajoutée dans le mix des ventes dans les trois divisions
- Nouvelle phase de croissance en vue
- Confiance des clients stratégiques dans la capacité de LISI à les accompagner sur le long terme



Retour confirmé à une croissance organique positive : + 15,5 %

/ Chiffre d'affaires publié : 1 425,2 M€

- ✓ S1 2022 : + 17,1 % / S1 2021
- ✓ S2 2022 : + 28,0 % / S2 2021

Croissance soutenue par l'évolution favorable des marchés aéronautique et médical et par les nouveaux produits dans l'automobile

▪ Effet de périmètre (LISI AEROSPACE) :

- ✓ + 11,7 M€ (0,9 % du C.A) : déconsolidation de LACE le 4 mars 2021, consolidation de B&E Manufacturing depuis Août 2021

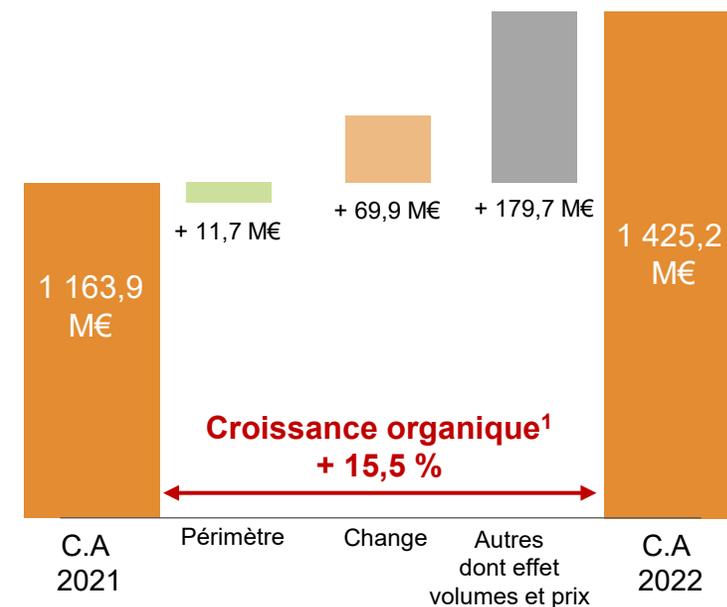
▪ Effet de change positif :

- ✓ + 69,9 M€ (4,9 % du C.A), à comparer à - 16,5 M€ en 2021 en raison du renchérissement du dollar américain par rapport à l'euro

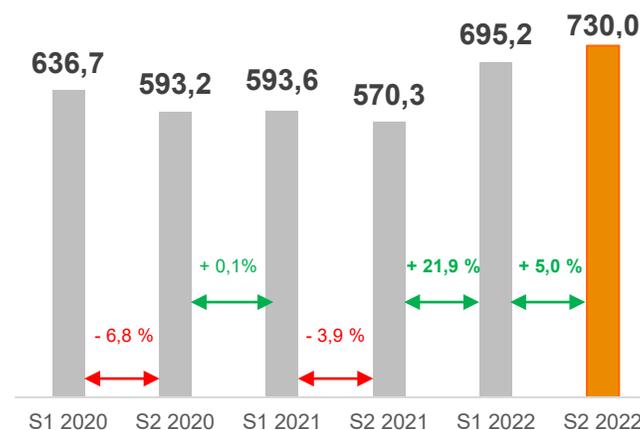
▪ Effet prix :

- ✓ + 50,0 M€ correspondant à la hausse des prix de vente en relation avec l'inflation sur les coûts de fabrication

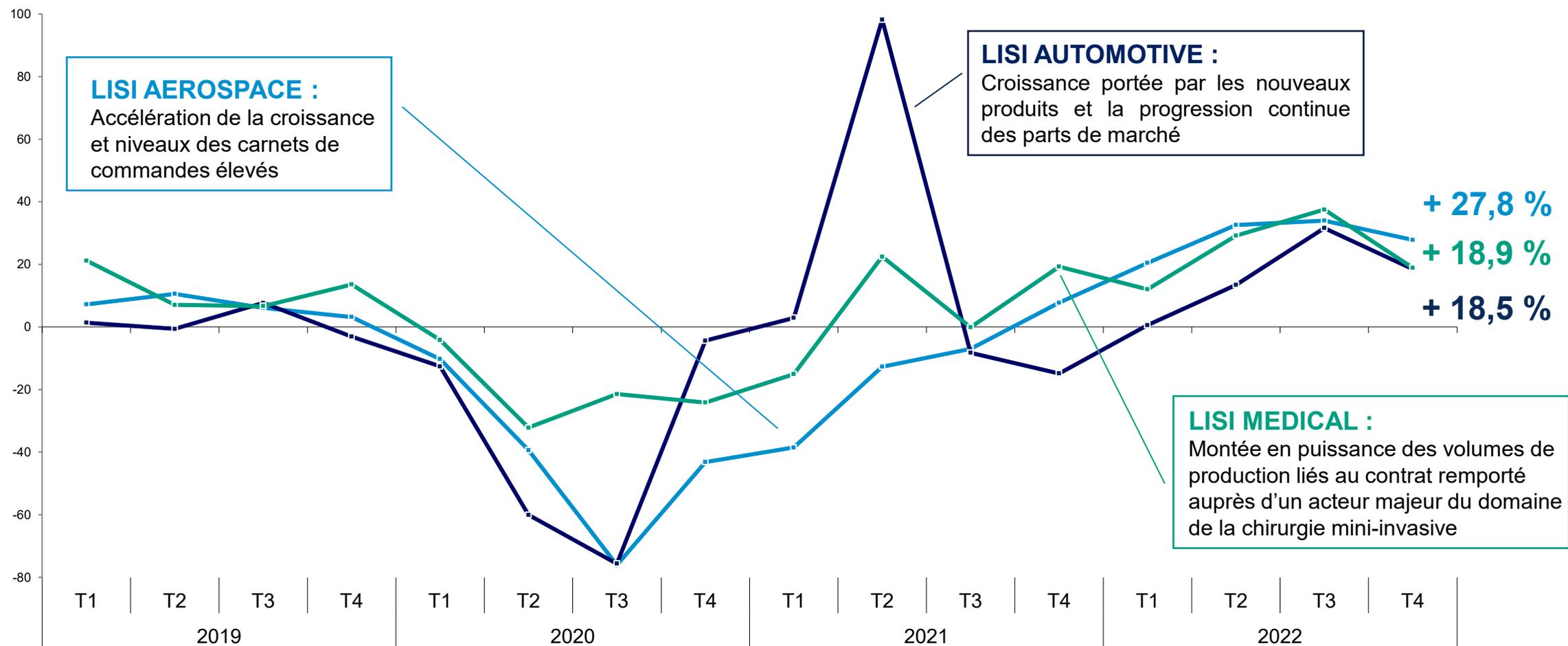
➔ **Croissance organique : + 15,5 % par rapport à 2021**



Chiffre d'affaires publié (M€)



Poursuite de la croissance dans les 3 divisions



(Évolution trimestre N / trimestre N-1 à nouveau périmètre)

2022 : succès commerciaux



LISI AEROSPACE

▪ Fixations

- ✓ Nombreuses **attributions** de marché pour les **verrous de sécurité** (site de Vignoux-sur-Barangeon)
- ➔ Doublement du chiffre d'affaires (5 M€) en perspective



- ✓ Nouveaux gains de parts de marché auprès des distributeurs

▪ Composants de structure

- ✓ **Ferrures forgées en Titane** sélectionnées par Airbus
- ➔ Amélioration de la performance du site de Bologne

LISI AUTOMOTIVE

- Montée en puissance des nouveaux programmes dédiés à **l'électrification des chaînes de traction** (vis de couvercle de bac batterie pour un grand constructeur allemand)
- **Electrification des fonctions relatives** (mécatronique siège, frein de parking électrique en Chine, aux Etats-Unis et en Europe)
- Première commande de série pour un **système de fixation innovant dédié aux piles à combustible** (hydrogène) pour les véhicules utilitaires de Renault



LISI MEDICAL

- Développements en cours d'une **nouvelle prothèse de genoux** avec des majors



Genou

- Prise de parts de marché sur le segment des **prothèses d'épaules**



Epaule

- Contractualisation auprès d'un acteur majeur de la **chirurgie mini-invasive** (170 M\$ sur 4 ans)

Résultats financiers 2022 : objectifs atteints

Objectifs

/ Retour à une croissance organique positive

▪ **Chiffre d'affaires :** **1 425,2 M€** (+ 22,5 % / 2021)

/ Amélioration des principaux indicateurs financiers

▪ **Résultat opérationnel courant :** **89,1 M€** (+ 33,8 % / 2021)

▪ **Résultat net :** **57,0 M€** (+ 29,3 % / 2021)

/ **Maintien d'un Free Cash Flow¹ d'exploitation positif**

après des investissements industriels de 109,7 M€ (2021 : 65,9 M€)
(mais aussi du fait des cessions de créances en hausse)

Réalisations

Croissance organique

+ 15,5 %

2021 : - 3,3 % / 2020

Marge opérationnelle

6,3 %

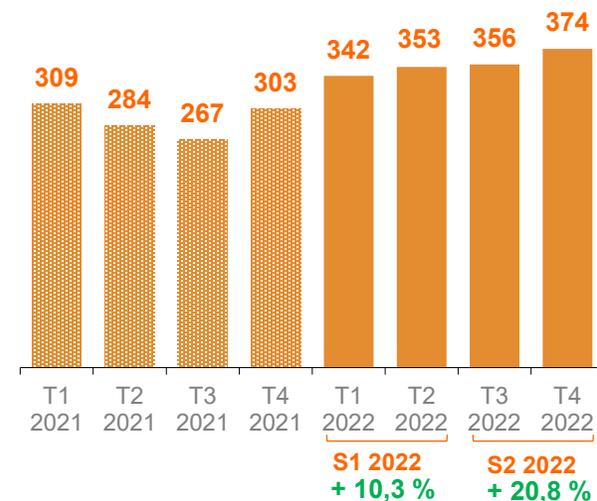
2021 : 5,7 %

Free Cash Flow¹

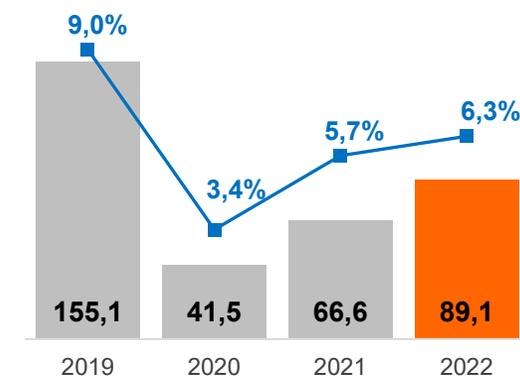
19,0 M€

2021 : 49,5 M€

**Chiffre d'affaires consolidé
par trimestre (M€)**



**Evolution du ROC(M€) et
de la marge opérationnelle (%)**



¹ Free Cash Flow : capacité d'autofinancement diminuée des investissements industriels nets et des variations des BFR

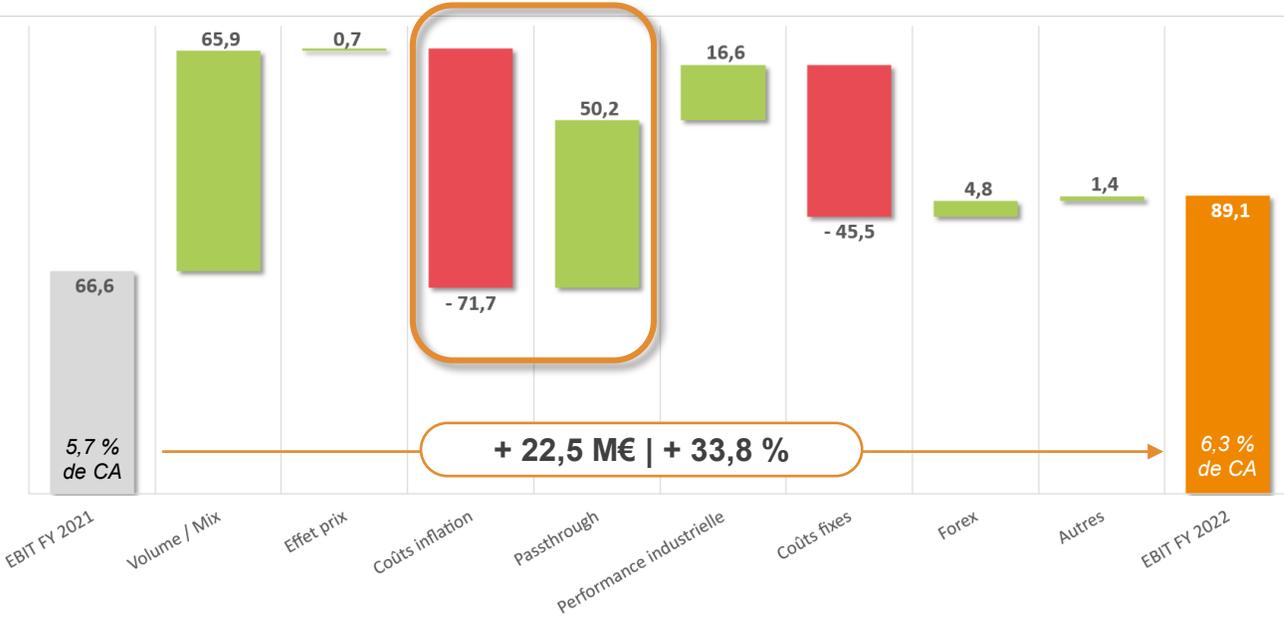
Compte de résultat 2022 résumé

	31/12/2022		31/12/2021		Variations	
Chiffre d'Affaires	1 425,2		1 163,9		+ 22,5 %	
Production	1 446,6		1 186,4		+ 23,4 %	
Valeur Ajouté	733,0	51,4 %	636,4	54,7 %	+ 15,2 %	• Baisse de 3,3 pts de la Valeur Ajoutée (MP1 ^{ères})
Impôts & Taxes	-9,6	-0,7 %	-9,2	-0,8 %	+ 3,8 %	
Charges de Personnel (yc Intérimaires)	-537,0	-37,7 %	-473,8	-40,7 %	+ 13,4 %	• Amélioration de la Productivité*
Excédent Brut d'Expl. (EBITDA)	186,5	13,1 %	153,5	13,2 %	+ 21,5 %	
Amortissements	-99,0	-6,9 %	-94,6	-8,1 %	+ 4,6 %	
Provisions	1,6	0,1 %	7,8	0,7 %	- 79,3 %	• Effet - reprises provisions
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	89,1	6,3 %	66,6	5,7 %	+ 33,8 %	• Hausse EBIT & Marge Opérationnelle (MOP)
Produits et Charges op. non courants	-9,7	-0,7 %	-10,7	-0,9 %	- 10,0 %	
Résultat Opérationnel	79,4	5,6 %	55,9	4,8 %	+ 42,2 %	
Charges financières nettes	-2,1	-0,2 %	4,8	0,4 %		
Impôts s/bénéfices & CVAE	-20,6	-1,4 %	-16,2	-1,4 %		
Résultat Net	57,0	4,0 %	44,0	3,8 %	+ 29,3 %	• Hausse du Résultat Net et de la CAF (Capacité d'Autofinancement)
Capacité d'Autofinancement	157,9	11,1 %	129,0	11,1 %	+ 22,4 %	
* Productivité (VA/CdP)	1,365		1,343			

Bridge EBIT 2022 vs 2021 et balance d'inflation FY2022

Passage Ebit 2022 vs 2021

Balance d'inflation
- 21,5 M€



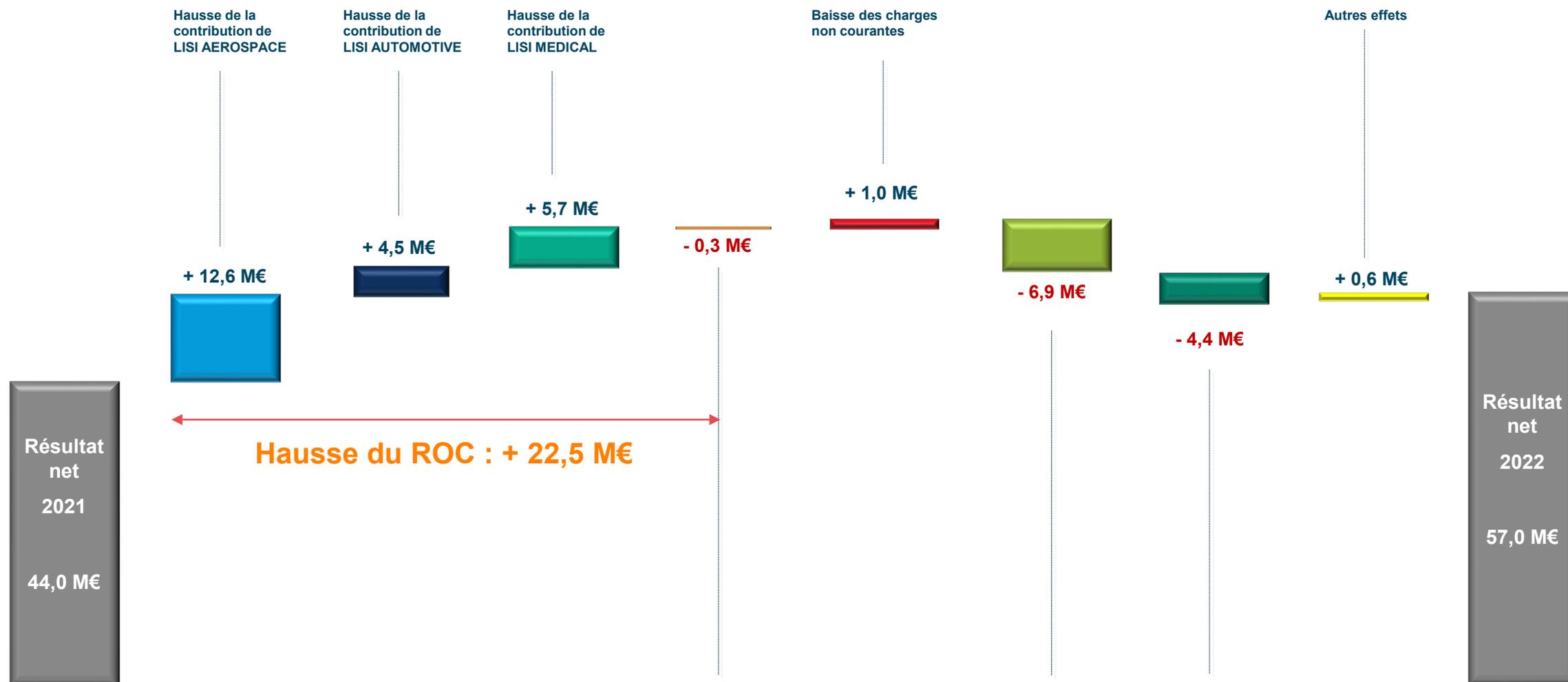
L'effet volume et la productivité compensent l'inflation résiduelle non répercutée aux clients

Balance d'inflation FY 2022

vs A-1 en M€	R 2022			
	AERO	AUTO	MEDICAL	CONSO
- Hyper-inflation masse salariale	-2,6	-0,9	-1,8	-5,3
- Inflation sur achats yc matières premières yc énergie	-21,3	-41,8	-3,3	-66,4
	-13,0	-33,7	-2,0	-48,8
	-3,5	-8,1	-0,2	-11,8
= Total inflation	-23,8	-42,7	-5,2	-71,7
+ Passthrough	13,1	35,1	2	50,2
= Balance d'inflation	-10,7	-7,6	-3,2	-21,5
% de chiffre d'affaires	-1,5%	-1,4%	-2,1%	-1,5%
Chiffre d'affaires en M€	717,3	557,6	150,8	1 425,2

Total Inflation 2022
71,7 M€

Tableau de passage du résultat net



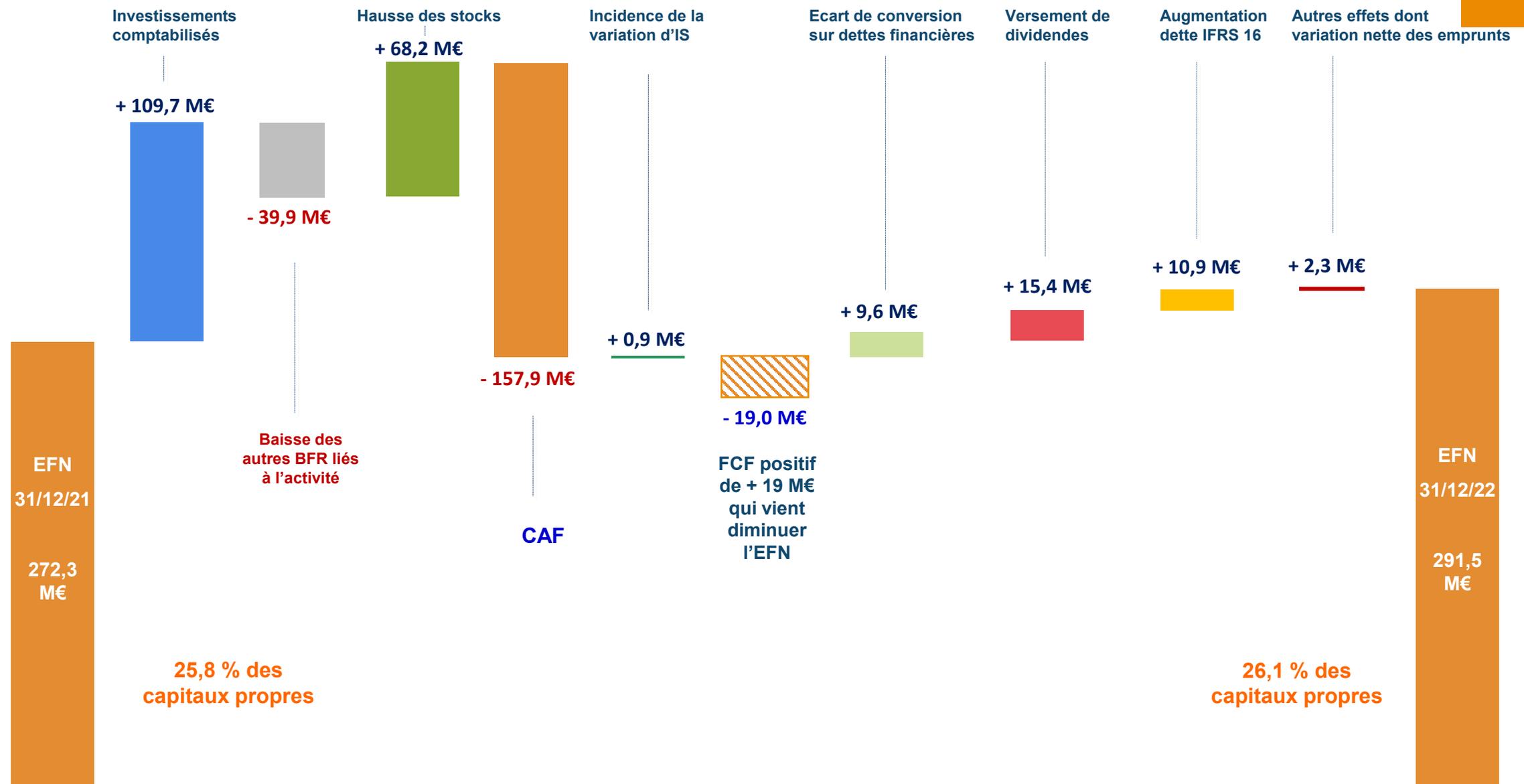
* Cours de clôture EUR / USD : 1,1326 en 2021
1,0666 en 2022

Baisse de la contribution de la Holding

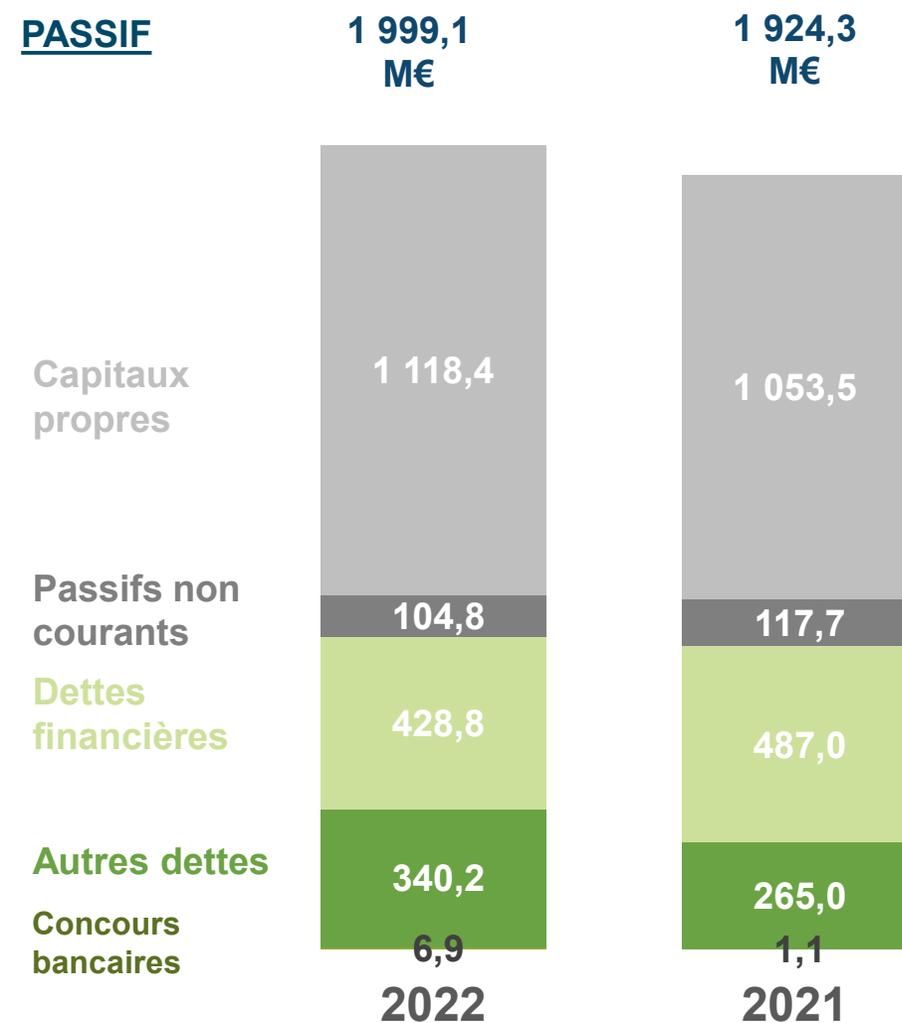
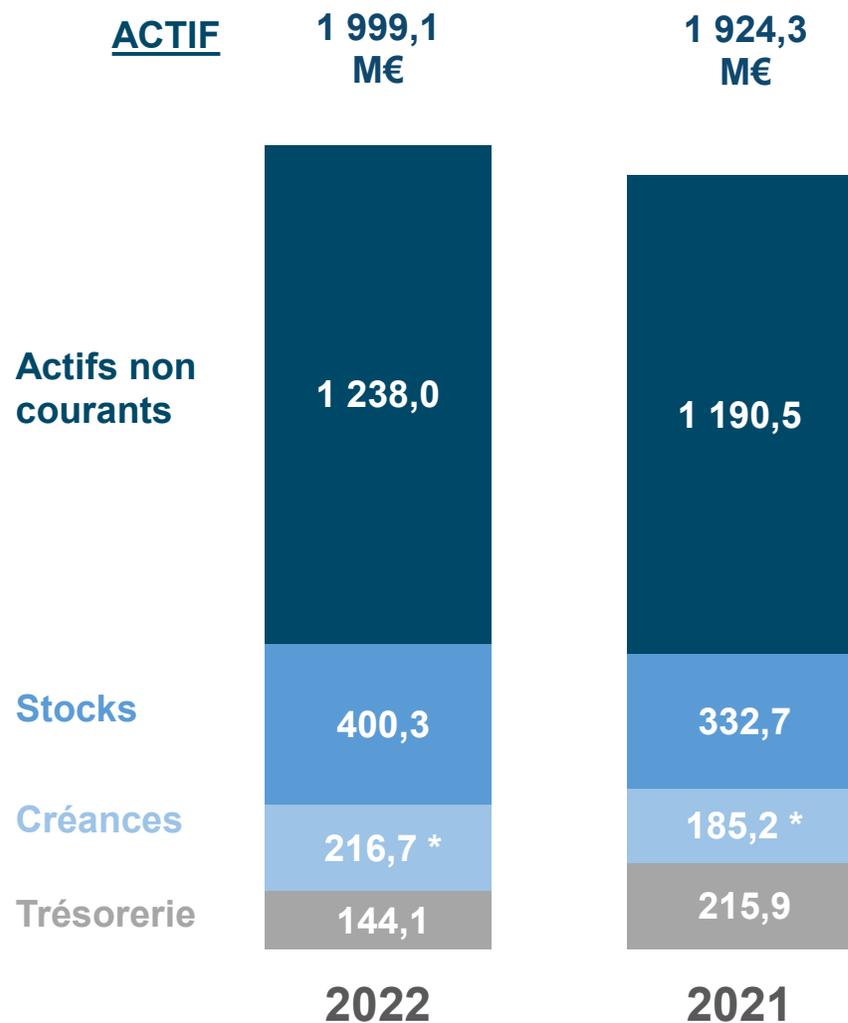
Variation des dettes et créances en devises au cours de clôture*

Impôts payés et impôts différés

Tableau des flux de trésorerie



Structure financière solide ...



* Cessions de créances	78,9 M€	41,0 M€
------------------------	---------	---------

Total capitaux employés	1 410 M€	1 326 M€
-------------------------	----------	----------

Ratios de financement et Endettement financier net

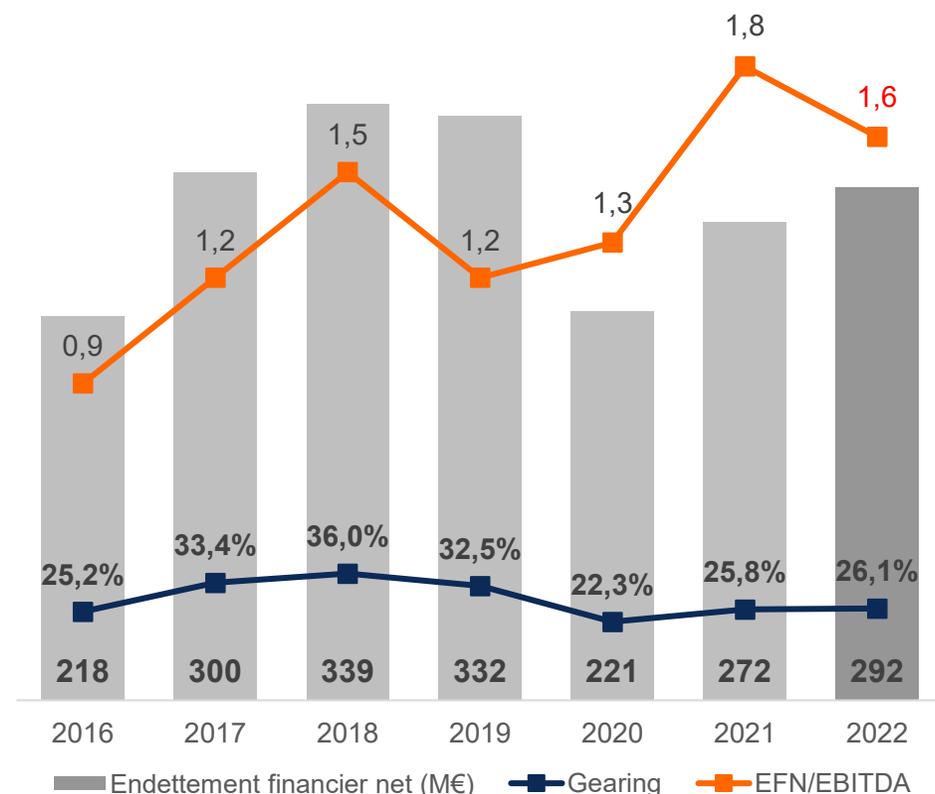
■ Covenants

	31/12/2022	31/12/2021
EFN	291,5	272,3
GEARING	26,1 %	25,8 %
EFN / CAF	1,8	2,1
EFN / EBITDA	1,6	1,8

■ Rentabilité des capitaux

	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux employés	1 410 M€	1 326 M€
ROCE (avant impôt)	6,3 %	5,0 %
ROE	5,1 %	4,2 %

■ Endettement financier net



- Légère hausse de l'endettement financier net à 291,5 M€
- Le Gearing reste inférieur à 30 %

SOMMAIRE

1

Etats financiers 2022 consolidés

- Résultats consolidés 2022
- **Résultats par division**
- Perspectives stratégiques

LISI AEROSPACE

Marché

- / Trafic aérien mondial des vols commerciaux en hausse à 86 % de son niveau de 2019 (80 % fin 2021)
- / Montées en cadences confirmées pour les monocouloirs :
 - Airbus : passage à 55 avions A320 à mi-2023 contre 45 actuellement
 - Boeing : passage à 40 avions B737 MAX à mi-2023 contre 31 actuellement
- / Demande bien orientée sur les segments de marché des hélicoptères, du militaire et des avions d'affaires

Activité

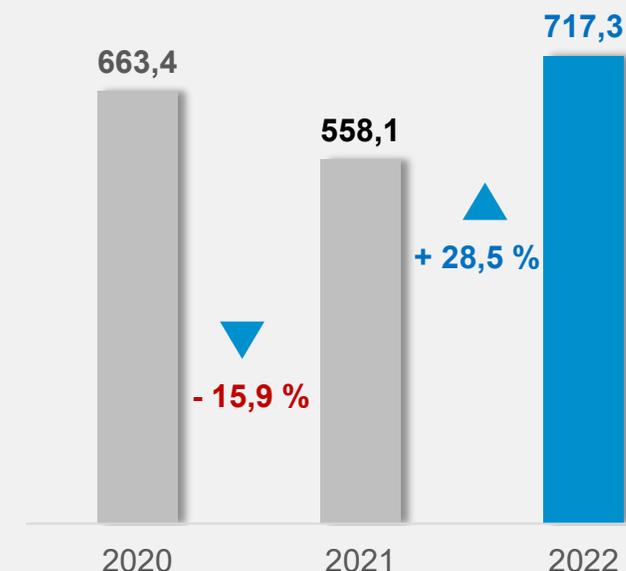
- / Accélération de la croissance et niveaux des carnets de commandes élevés : chiffre d'affaires en hausse de **+ 28,5 % / 2021**
 - Fixations : + 30,0 % / 2021 (Europe : + 22,0 % ; Etats-Unis : + 41,6 %) Book-To-Bill > 1,48 aux Etats-Unis, 1,22 en Europe
 - Redressement confirmé des composants de structure : + 26,3 % / 2021
- / Effets positifs de la **hausse du dollar** (+ 41,2 M€) et de **l'intégration de B&E Manufacturing** (+ 13,4 M€)

Variation trimestre n / trimestre n-1

(à périmètre et taux de change constants)



Chiffre d'affaires publié (en M€)



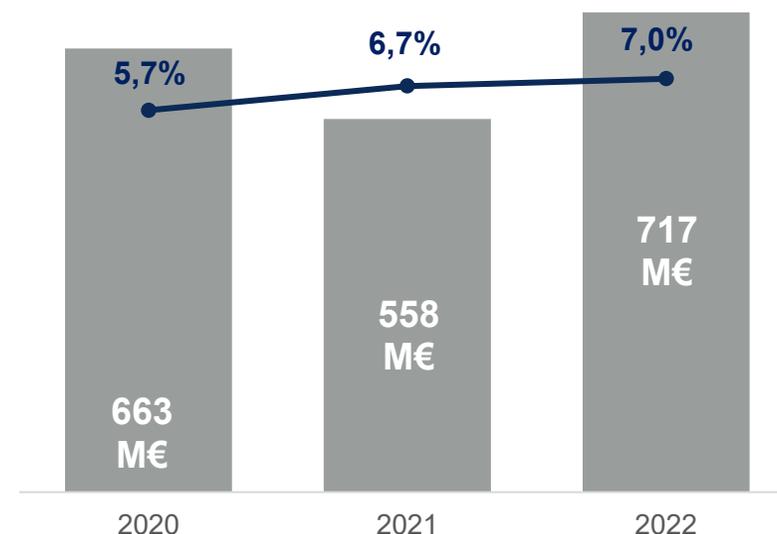
Résultat opérationnel courant (ROC) et marge opérationnelle (MOP)

- / **ROC : + 33,8 %** en dépit des pressions inflationnistes et de l'impact des pénuries de main d'œuvre sur la montée en puissance des sites américains
- / Amélioration de la **MOP à 7,0 %** (+ 0,3 pt / 2021)
 - Actions de productivité
 - Discussions avec les principaux clients pour compenser les surcoûts d'une inflation record

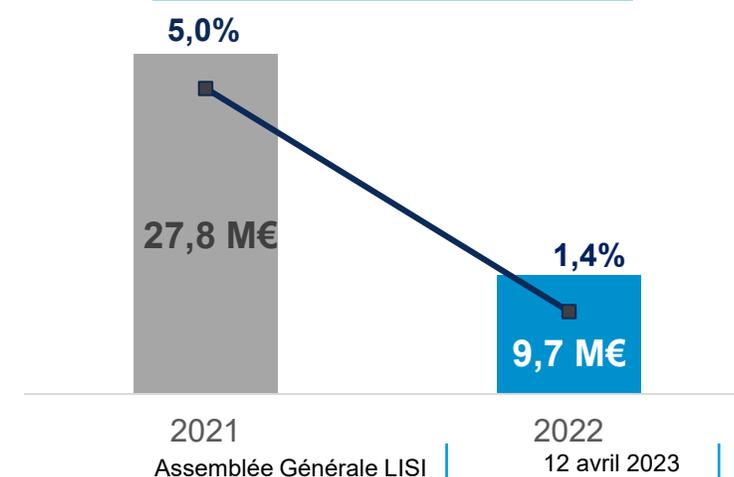
Free Cash Flow¹ d'exploitation

- / Besoin en fonds de roulement sous forte pression :
 - Accélération de l'activité
 - Constitution de stocks stratégiques de matières premières
- / **Free Cash Flow d'exploitation positif à 9,7 M€** (1,4 % du chiffre d'affaires) après une augmentation de 42,1 % des investissements :
 - Programmes de renforcement de l'excellence opérationnelle
 - Modernisation continue du dispositif industriel
 - Montée en cadence des nouveaux produits

Chiffre d'affaires (en M€) et marge opérationnelle courante en %



FCF (en M€ et en % du C.A)



¹ Free Cash Flow : capacité d'autofinancement diminuée des investissements industriels nets et des variations des BFR

LISI AUTOMOTIVE

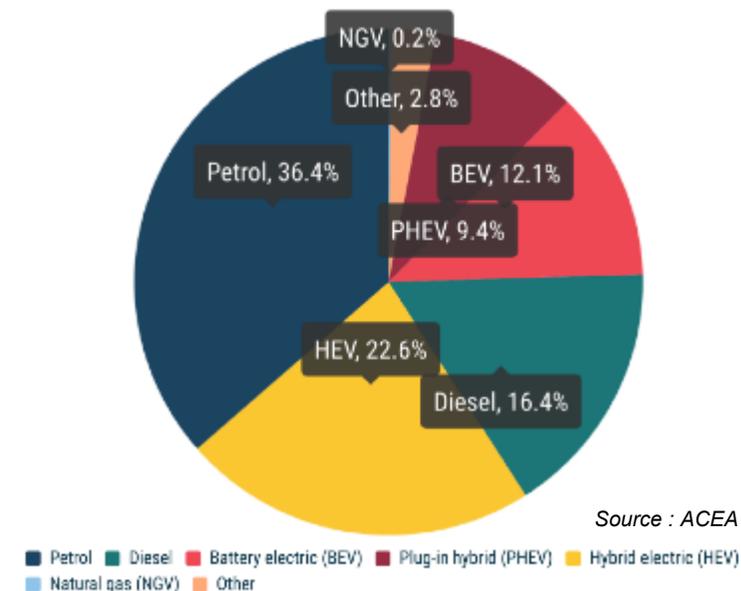
Marché

- / Immatriculations mondiales stables à - 0,6 % / 2021
- / Progression des ventes de véhicules électriques en Europe
 - + 28 % / 2021 en Europe¹, + 60 % dans le monde²

Activité

- / **Croissance du chiffre d'affaires de + 15,1 % / 2021**
 - Impact positif de la hausse du dollar américain
 - Répercussion partielle de l'inflation sur les prix de ventes
- / **Croissance organique (+ 11,3 %³) supérieure à celle du marché (+ 3,5 %)**
 - Nouveaux produits
 - Progression continue des parts de marché
- / Progression remarquable des prises de commandes de **nouveaux produits** : **+ 22,8 %** (12,8 % du C.A. 2022, soit environ **70 M€**), en particulier pour les marchés de l'électromobilité

Types de carburants des voitures neuves en 2022



Chiffre d'affaires (M€)



¹ Association des constructeurs européens (ACEA)

² LMC Automotive and EV-Volumes.com

³ hors effet hausse de prix, l'effet volume est de + 5,0 %

LISI AUTOMOTIVE

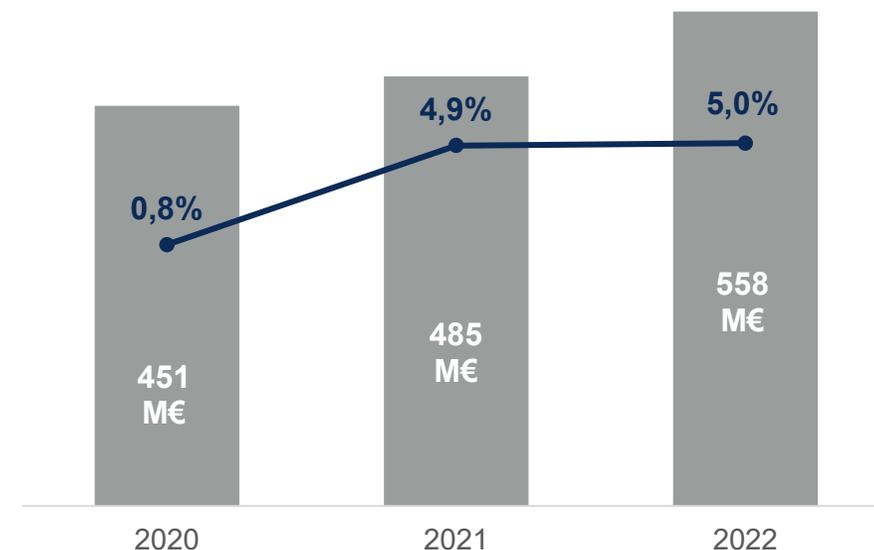
Résultat opérationnel courant et marge opérationnelle (ROC et MOP)

- / ROC en progression de + 19,2 % / 2021
- / Résistance de la MOP à 5,0 %
 - Bon ajustement des coûts dans un contexte d'inflation généralisée (notamment matières plastiques, aciers et traitement des métaux) et de fortes fluctuations de la demande
 - Hausses de prix obtenues auprès des principaux clients

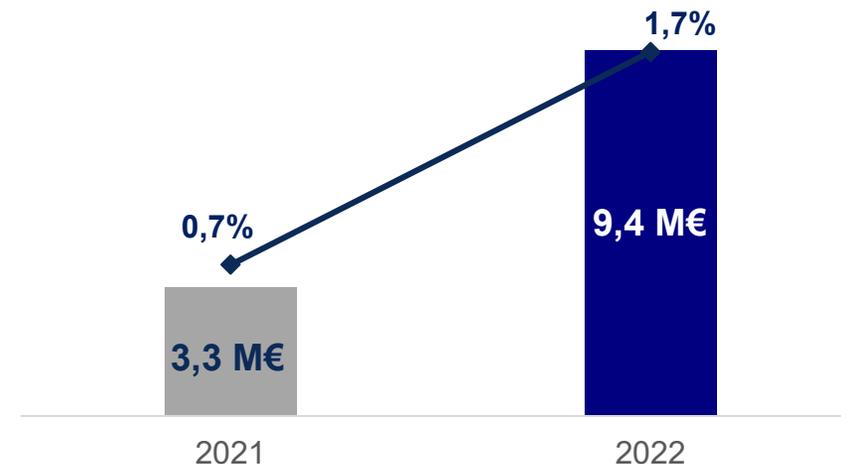
Free Cash Flow¹ d'exploitation

- / Free Cash Flow d'exploitation positif de **9,4 M€** (1,7 % du chiffre d'affaires)
 - Besoin en fonds de roulement adapté au niveau d'activité
 - Hausse des investissements
 - ✓ Actions d'amélioration de la performance
 - ✓ Modernisation des moyens de production
 - ✓ Montée en cadence des nouveaux produits

Chiffre d'affaires (en M€) et marge opérationnelle courante en %



FCF (en M€ et en % du C.A)



¹ Free Cash Flow : capacité d'autofinancement diminuée des investissements industriels nets et des variations des BFR

LISI MEDICAL

Marché

- / Marché mondial des implants en plein essor, notamment aux Etats-Unis
- / Offre structurellement inférieure à la demande d'implants et d'instruments pour la chirurgie mini-invasive

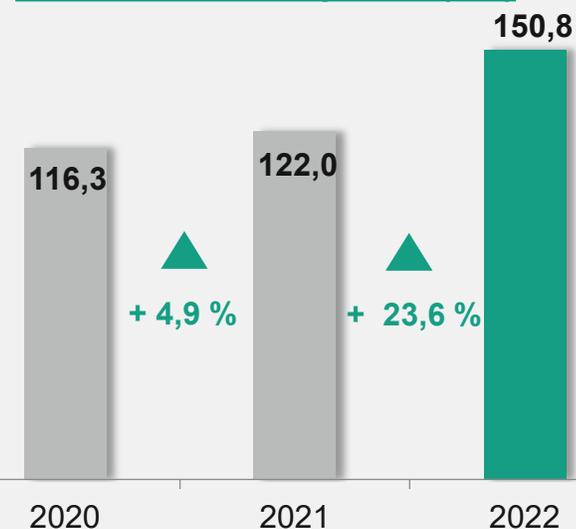
Activité

- / Hausse de + **23,6** % du chiffre d'affaires / 2021
- / Montée en puissance des **volumes de production liés au contrat** remporté auprès d'un acteur majeur du domaine de la chirurgie mini-invasive et valorisé à plus de 170 M\$ sur quatre ans

Variation trimestre n/ trimestre n-1
(à périmètre et taux de change constants)



Chiffre d'affaires publié (M€)



Résultat opérationnel courant et marge opérationnelle (ROC et MOP)

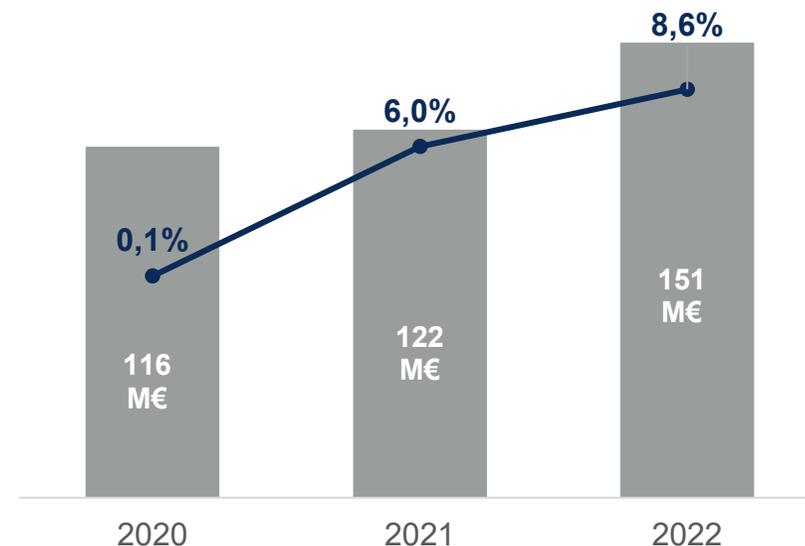
/ Résultats en nette progression :

- Forte hausse du **ROC** : + 77,8 %
- Nouvelle amélioration significative de la **MOP** à **8,6 %** du chiffre d'affaires : + 2,6 points / 2021
- ➔ Discipline d'ajustements des coûts
- ➔ Contribution des hausses de volumes de produits à plus forte valeur ajoutée

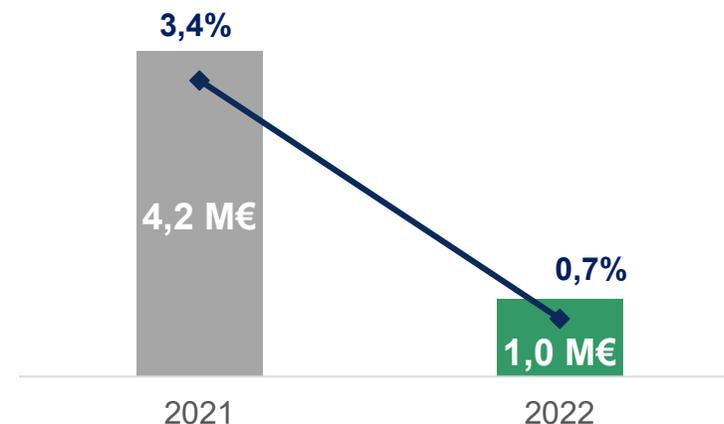
Free Cash Flow¹ d'exploitation

- / Positif à **1,0 M€** (0,7 % du chiffre d'affaires)
- / Bon ajustement du besoin en fonds de roulement au niveau d'activité
- / Investissements élevés (amélioration de la performance, modernisation des moyens de production, montée en cadence des nouveaux produits)

Chiffre d'affaires (en M€) et marge opérationnelle courante en %



FCF (en M€ et en % du C.A)



¹ Free Cash Flow : capacité d'autofinancement diminuée des investissements industriels nets et des variations des BFR

SOMMAIRE

1

Etats financiers 2022 consolidés

- Résultats consolidés 2022
- Résultats par division
- **Perspectives stratégiques**

RSE : une nouvelle dimension



GOVERNANCE

- Les 3 P : **People, Planet, Profit** bien intégrés
- La **Balance Score Card 2023** inclut des **critères RSE** et les 3 P
- La **politique d'investissements 2023** inclut les **3 P** et permettra de flécher les **investissements Verts** au sein Taxonomie et CSRD
- La **politique de rémunération variable** a renforcé également les critères RSE aussi bien pour les Bonus que pour les plans d'attribution d'actions de performance
- 3 groupes de travail sont effectifs :
 - ✓ le GT Carbone
 - ✓ le GT CSRD & Taxonomie
 - ✓ le GT RH



RATINGS & RANKINGS : des progrès significatifs

Notations Extra-financières	CDP DRIVING SUSTAINABLE ECONOMIES	ecovadis	Gaïa RATINGS	Classement Statista Le Point	BEST MANAGED COMPANIES
Score 2022	B Management	67e / 100	58	175e / 2 000	Lauréat 2022
Score 2021	D Disclosure	nd	57		
Score 2020	D - Disclosure	57e / 100	53	nd	
Moyenne du secteur		LISI dans les 5% des entreprises les plus performantes		8e place dans le secteur Aéronautique	
Faits marquants	Mené en collaboration avec ClimateSeed	Médaille d'Or (vs Argent en 2000)			
Nbre d'entreprises évaluées	> 15 000	> 100 000			

RESULTATS 2022

- TF1 à 7,1
- % de femmes cadres à 28,3 %
- % de sites en stress hydrique avec un plan : 18 % (Izmir, Monterrey)
- % d'énergies renouvelables produites sur site : 0 %
- ISO 26000* : 3 sites évalués individuellement
- ISO 50001** : 5 sites certifiés individuellement

* Saint-Ouen l'Aumône – Villefranche de Rouergue – Vignoux sur Barangeon

** Saint-Ouen l'Aumône – Villefranche de Rouergue – Vignoux sur Barangeon – Kierspe - Mellrichstadt

Perspectives

→ LISI AEROSPACE

- Confirmation des montées en cadence des avions monocouloirs et tendances positives pour les autres segments de marché (hélicoptères, militaire, avions d'affaires)
- Augmentation des niveaux de production et des recrutements ⇔ commandes très élevés
- Gestion serrée des surcoûts dans un contexte toujours fortement inflationniste
- Nouvelles avancées dans l'innovation produits et process de fabrication



→ LISI AUTOMOTIVE

- Effort permanent d'adaptation des capacités de production à la volatilité de la demande
- Poursuite des actions de neutralisation de l'impact de l'inflation sur les coûts de fabrication
- Priorité à l'industrialisation et la montée en cadence des nouveaux produits à forte valeur



→ LISI MEDICAL

- Poursuite du développement des nouveaux produits
- Montée en puissance des volumes de production



→ **Objectifs LISI : Stabiliser, voire améliorer les indicateurs de gestion en valeur absolue dans un environnement où les hausses de coûts excéderont celles de 2022**

- Croissance organique positive
- Progression des principaux indicateurs financiers en valeur
- Free Cash Flow¹ d'exploitation positif, avec la baisse des stocks comme objectif prioritaire

SOMMAIRE

1. **Etats financiers 2022 consolidés**
- 2. Comptes sociaux 2022**
3. **Projet d'OPRA LISI**
4. **Nouvelle Gouvernance**
5. **Projets de résolutions**

Compte de résultat LISI S.A

	31/12/22		31/12/21		VARIATIONS
	K€	% CA	K€	% CA	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 559		8 989		+ 17,5 %
VALEUR AJOUTEE	5 513	52,2	5 301	59,0	+ 4,0 %
IMPOTS ET TAXES	- 355	- 3,4	- 494	- 5,5	- 28,1 %
CHARGES DE PERSONNEL	- 5 923	- 56,1	- 5 073	- 56,4	+ 16,8 %
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	- 765	- 7,2	- 266	- 3,0	
Amortissements	- 345	- 3,3	- 334	- 3,7	+ 3,3 %
Provisions	- 640	- 6,1	- 553	- 6,2	+ 15,7%
Résultat opérationnel courant (EBIT)	- 1 750	- 16,6	- 1 153	- 12,8	- 51,8%
Produits et charges opérationnels non courants	92	0,9	- 5	- 0,1	
Résultat opérationnel	- 1 659	- 15,7	- 1 158	- 12,9	- 43,2%
Résultat financier	21 522		9 903		
Impôts	2 092	19,8	1 392	15,5	+ 50,3 %
Résultat net	21 956		10 137		

Bilan LISI S.A

<i>En K€</i>	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
Immobilisations corp. et incorp.	1 544	1 906	- 362
Immobilisations financières	225 639	227 931	- 2 292
Clients	6 589	3 109	+ 3 480
Autres	15 663	13 587	+ 2 076
Avances filiales	565 873	531 005	+ 34 868
Cash	95 923	167 315	- 71 392
TOTAL ACTIF	911 231	944 854	- 33 623
Capitaux propres	262 334	255 796	+ 6 538
Provisions pour R et C	1 893	1 559	+ 334
Dettes financières externes	296 679	320 967	- 24 292
Dettes filiales	336 017	353 159	- 17 142
Fournisseurs	5 249	4 084	+ 1 165
Autres	9 063	9 289	- 226
TOTAL PASSIF	911 231	944 854	- 33 623

Variation des capitaux propres LISI S.A

En K€

Au 31.12.2020	253 097
Résultat de l'exercice	10 137
Dividendes versées	- 7 437
Au 31.12.2021	255 796
Résultat de l'exercice	21 956
Dividendes versés	- 15 418
Au 31.12.2022	262 334

SOMMAIRE

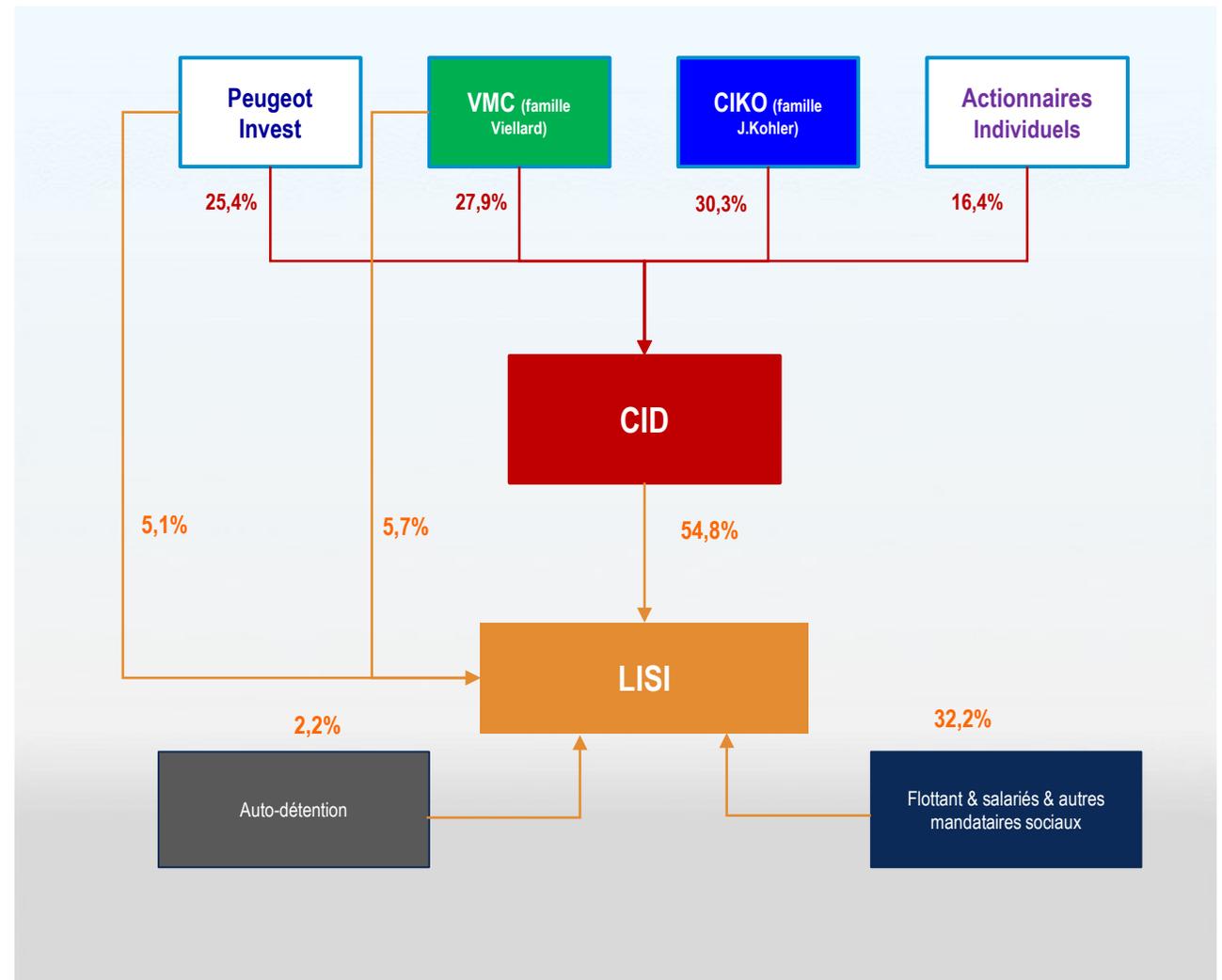
1. Etats financiers 2022 consolidés
- 2 Comptes sociaux 2022
- 3. Projet d'OPRA LISI**
4. Nouvelle Gouvernance
5. Projet de résolutions

« Parsifal », un projet majeur pour CID & LISI

► RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Objet : recomposition du capital de **CID**

- Fait générateur : demande de sortie de PEUGEOT Invest (PI) du capital de CID
- Conséquence : proposition faite aux **Actionnaires Individuels** (de CID) de racheter de leurs actions CID aux mêmes conditions que celles négociées avec PEUGEOT Invest (PI)
- Objectif : maintien du contrôle du Groupe LISI par les familles Jean KOHLER (CIKO) & VIELLARD (VMC)



1^{ère} étape : OPRA (Offre Publique de Rachat d'Actions) LISI

► PRINCIPES DE L'OPERATION

- OPRA de LISI portant sur 14 % des titres LISI (7.576.004 actions) rachetés à 27,00 € soit un total de **205 M€** financés essentiellement par endettement de LISI, suivie d'une réduction de capital par annulation des titres rachetés

*A noter : Engagement de **PEUGEOT Invest** d'apporter la totalité de sa participation de 5,1 % à l'OPRA*

*Engagement de **CID** et **VMC** de ne pas apporter leurs actions LISI détenues directement à l'OPRA*

- Le prix proposé serait de 27,00 € par action (dividende de 0,15 € détaché), soit une prime de :
 - + 24,0 % par rapport au cours de clôture le 22 février 2023 (dernier jour de négociation avant l'annonce de l'OPRA)
 - + 25,7 % sur le cours moyen pondéré par les volumes – 20 jours
 - + 34,6 % sur le cours moyen pondéré par les volumes – 60 jours
- Dans l'hypothèse où la totalité du nombre d'actions visées seraient apportées à l'OPRA :
 - - Le BNPA estimé 2024 serait relatif à hauteur d'environ 9 %
 - - La Société conserverait une structure financière solide, le multiple Dette nette/EBITDA 2023e s'élèverait à 2,3x

1^{ère} étape : OPRA (Offre Publique de Rachat d'Actions) LISI

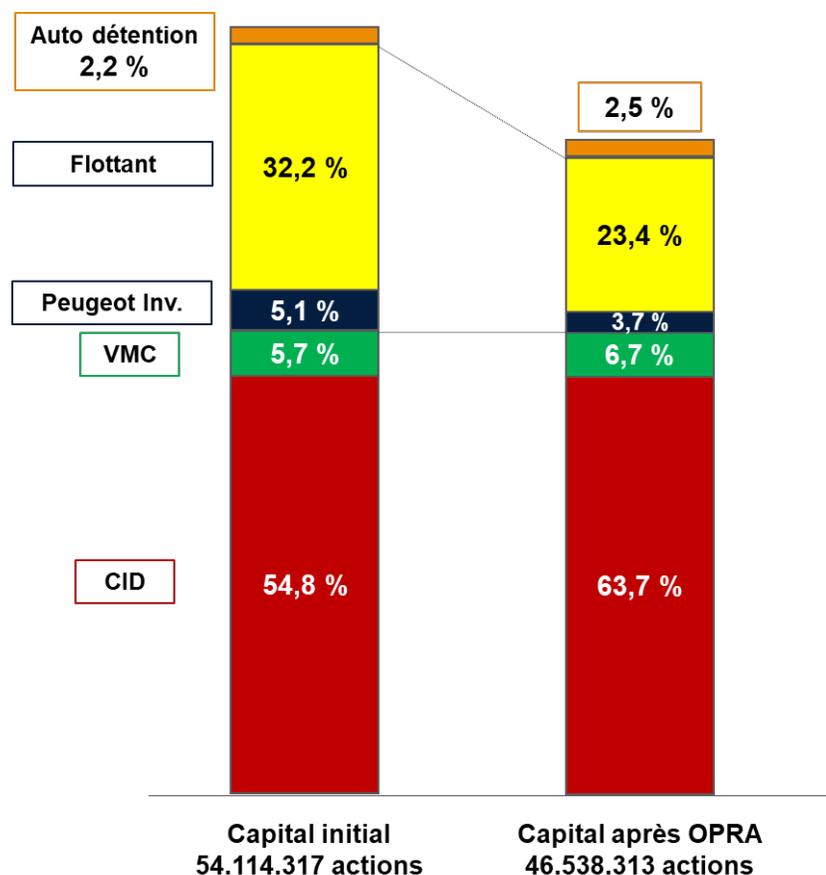
▶ PRINCIPES DE L'OPERATION

- Cette opération boursière classique mais strictement encadrée a nécessité :
 - ☑ La création d'un **Comité « ad hoc »** au sein du Conseil de LISI
 - ☑ La désignation d'un **Expert Indépendant**, à charge pour celui-ci de se prononcer sur le caractère **équitable du prix de l'offre** et sur la **soutenabilité financière du projet pour LISI**
 - ☑ L'avis motivé du **Conseil d'administration** de LISI sur recommandation du Comité « ad hoc »
 - ☑ L'autorisation de l'**AMF** (Autorité des Marchés Financiers)

1^{ère} étape : OPRA (Offre Publique de Rachat d'Actions) LISI

► EVOLUTION DU CAPITAL DE LISI

Hypothèse : OPRA « souscrite » à 100 %

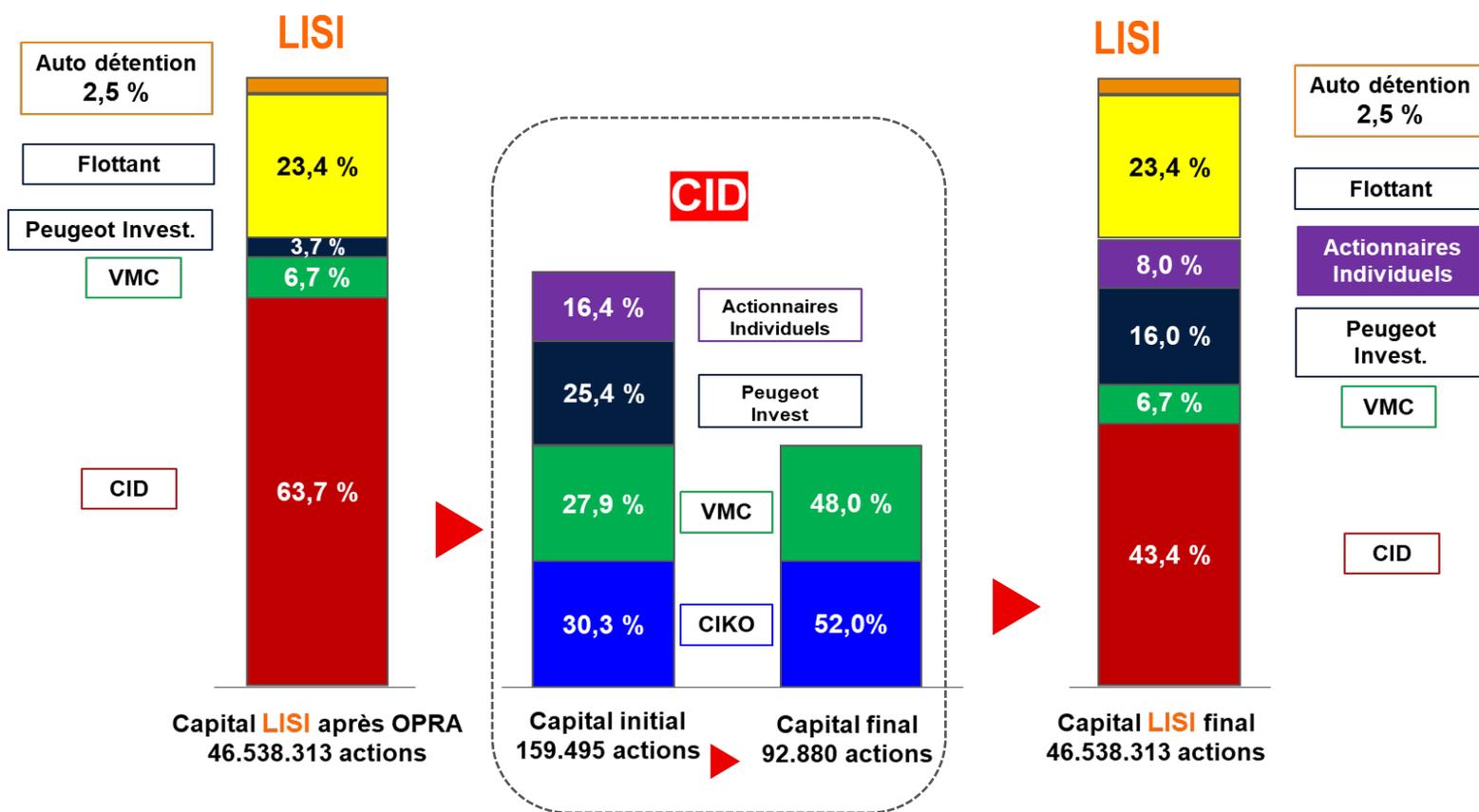


- Ni CID, ni VMC, ni « l'Auto-détention » ne participent à l'OPRA
- Seuls le Flottant et Peugeot Invest apportent leur actions à l'OPRA
- Les 7.576.004 actions rachetées par LISI puis annulées lors de l'OPRA LISI sont réparties à due proportion :
 - Flottant : - 6.543.504 actions (86 %)
 - Peugeot Invest : -1.032.500 actions (14 %)
- Au terme de l'OPRA, CID détient 63,7 % du capital de LISI*

2^{ème} étape : réduction de capital de CID

► EVOLUTION DU CAPITAL DE CID

Scénario « Central »



Hypothèse : OPRA « souscrite » à 100 %

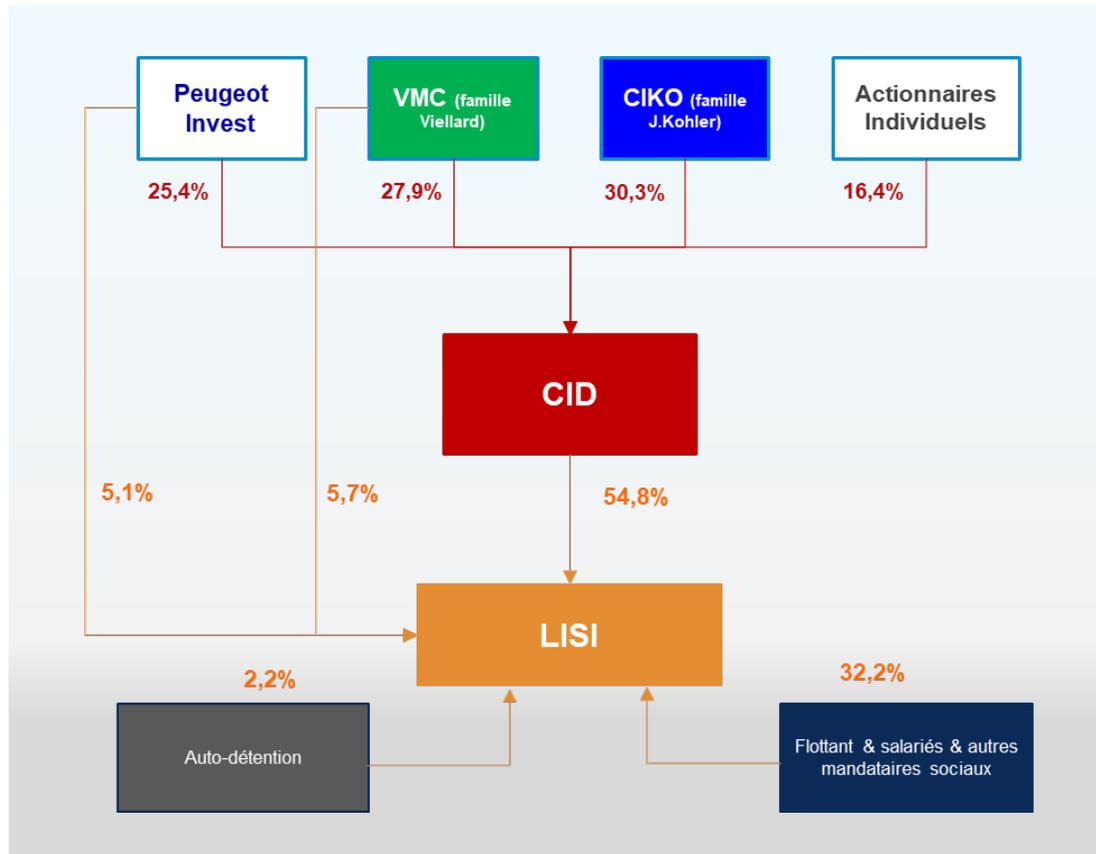
Réduction de capital de CID portant sur 41,8 % des actions CID (66.625 actions de PEUGEOT Invest & Actionnaires individuels) rachetées par CID puis annulées. A noter :

- Engagement de PEUGEOT Invest d'apporter la totalité de sa participation CID à la réduction de capital LISI
- Engagement de CIKO et VMC de ne pas apporter leurs actions CID à la réduction de capital CID

Au niveau de CID, pacte concertant entre CIKO, CID et VMC, d'une durée de 20 ans à compter de la réalisation de la reconstitution du capital de CID, prévoyant le maintien de la gestion familiale strictement paritaire de CID

« Parsifal » : résumé du projet

► Situation initiale

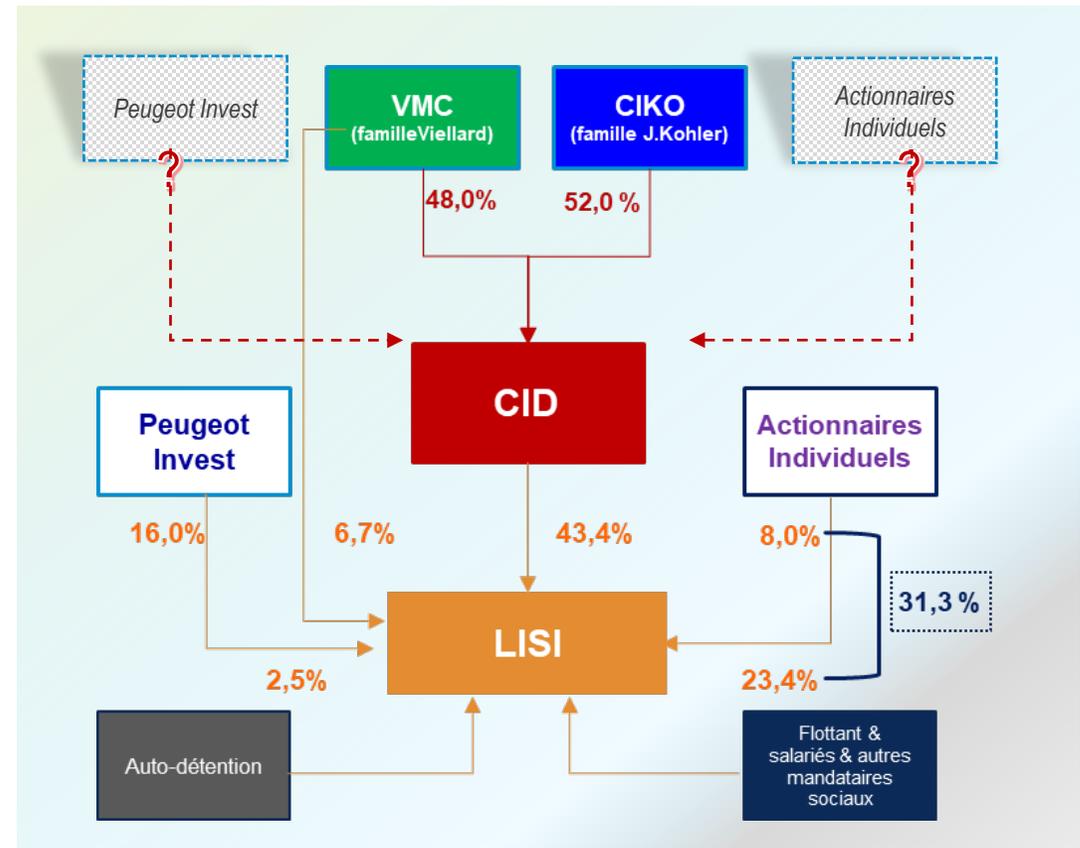


% de détention en capital dans CID

% de détention en capital dans LISI

► Post-OPRA et réduction de capital de CID

Hypothèse : OPRA LISI souscrite à 100 %



OPRA souscrite partiellement



Les prochaines étapes

▶ AGENDA : LES DATES INDICATIVES A RETENIR

- **20 avril 2023 :** ouverture de l'OPRA **LISI** ➡ clôture le 9 mai 2023
- **11 mai 2023 :** résultats de l'OPRA **LISI**
- **15 mai 2023 :** règlement livraison de l'OPRA **LISI**
- **31 mai 2023 :** Assemblée Générale Mixte de **CID**
- **2 juin 2023 :** ouverture de la réduction de capital de **CID** ➡ clôture le **22 juin 2023**
➡ constatation de la réduction de capital de **CID** le **26 juin 2023**

SOMMAIRE

1. Etats financiers 2022 consolidés
- 2 Comptes sociaux 2022
3. Projet d'OPRA LISI
- 4. Nouvelle Gouvernance**
5. Projet de résolutions

Les mouvements au sein du Conseil d'administration (projet)

❖ POSITION

- Président :
- Adm. Indépendant :
- Société CID :
- Société CIKO :
- Société PEUGEOT Inv.

❖ ACTUELLE

Gilles KOHLER

Patrick DAHER

Thierry PEUGEOT

Jean-Philippe KOHLER

Christian PEUGEOT

❖ NOUVELLE

Jean-Philippe KOHLER

Non remplacé

Geoffroy KOHLER

Capucine KOHLER-ALLERTON

Guillaume FALGUIERE

Le nouveau Conseil d'administration (projet)

- Jean-Philippe KOHLER **Président**
- Véronique SAUBOT **Vice-Présidente, administratrice Indépendante**
- Emmanuel VIELLARD **Directeur Général**
- Bernard BIRCHLER **Administrateur indépendant**
- Isabelle CARRERE **Administratrice**
- Mohamed EZZENZ **Administrateur Représentant des Salariés (ARS)**
- Guillaume FALGUIERE **Représentant la société PEUGEOT Invest**
- Françoise GARNIER **Administratrice indépendante**
- Laurent GUTIERREZ **Administrateur Représentant des Salariés (ARS)**
- Capucine KOHLER-ALLERTON **Représentant la société CIKO**
- Geoffroy KOHLER **Représentant la société CID**
- Marie-Hélène PEUGEOT-RONCORONI **Administratrice**
- Florence VERZELEN **Administratrice indépendante**
- Cyrille VIELLARD **Représentant la société VMC**

Code Afep Medef (hors ARS) : 4 Administrateurs Indépendants sur 12
6 femmes et 6 hommes

SOMMAIRE

1. Etats financiers 2022 consolidés
- 2 Comptes sociaux 2022
3. Projet d'OPRA LISI
4. Nouvelle Gouvernance
- 5. Projet de résolutions**

SOMMAIRE

4. **Projet de résolutions**

- **De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**
- De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Approbation des comptes annuels au 31/12/2022

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, **faisant apparaître un bénéfice de 21 955 681 €**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve en outre les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé, ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, pour un montant global de 46 777 €.

2^{ème} résolution

Approbation des comptes consolidés au 31/12/2022

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes consolidés établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice de **56 959 684 €**.

3^{ème} résolution

Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce, approuve les éléments indiqués dans ce rapport.

4^{ème} résolution

Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux Administrateurs et de leur mandat aux Commissaires aux Comptes en ce qui concerne l'exercice clos le 31 décembre 2022.

5^{ème} résolution

Affectation des résultats de l'exercice 2022

L'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

• Bénéfice de l'exercice	21 955 681,31 €
• Report à nouveau antérieur	<u>127 308 336,77 €</u>
soit un bénéfice distribuable de	149 264 018,08 €

affecté comme suit :

• Un dividende de 0,15 € par action, soit la somme totale de	8 117 147,55 €
• Au compte « report à nouveau », le solde, soit la somme de	141 146 870,53 €

Le dividende sera détaché le 17 avril 2023 et mis en paiement le **19 avril 2023**

En outre, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes, par action :

Exercice	Dividende versé
31 décembre 2019	0,00 €
31 décembre 2020	0,14 €
31 décembre 2021	0,29 €

6^{ème} résolution

Constatation de la démission de son mandat d'administrateur de
Madame **Capucine KOHLER-ALLERTON**

7^{ème} résolution

Constatation de l'expiration du mandat d'administrateur de
Monsieur **Patrick DAHER**

8^{ème} résolution

Constatation de l'expiration du mandat d'administrateur de
Monsieur **Gilles KOHLER**

9^{ème} résolution

Nomination de Monsieur **Jean-Philippe KOHLER** en qualité d'administrateur

10^{ème} résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur **Emmanuel VIELLARD**

11^{ème} résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de la société **Compagnie Industrielle de Delle**

12^{ème} résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de la **société CIKO**

13^{ème} résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de la **société PEUGEOT
Invest Assets**

14^{ème} résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de la **société
VIELLARD MIGEON & Cie**

15^{ème} résolution

Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9I CdC relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article L.22-10-34 I du Code de Commerce, approuve les informations mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de Commerce relatives à **la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022**, telles que décrites dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'Administration

Se reporter au Document d'Enregistrement Universel 2022, chapitre 6 « Gouvernement d'entreprise » en page 201 et suivantes

16^{ème} résolution

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Monsieur Gilles KOHLER, Président du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article L.22-10-34 II du Code de Commerce, approuve **les éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature** versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à **Monsieur Gilles KOHLER** en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, tels que décrits dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'administration

Se reporter au Document d'Enregistrement Universel 2022, chapitre 6 « Gouvernement d'entreprise » en page 201 et suivantes

17^{ème} résolution

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Monsieur Emmanuel VIELLARD, Directeur Général

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article L.22-10-34 II du Code de Commerce, approuve **les éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature** versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à **Monsieur Emmanuel VIELLARD** en sa qualité de Directeur Général, tels que décrits dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'administration

Se reporter au Document d'Enregistrement Universel 2022, chapitre 6 « Gouvernement d'entreprise » en page 201 et suivantes

18^{ème} résolution

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Monsieur Jean-Philippe KOHLER, Directeur Général Délégué

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article L.22-10-34 II du Code de Commerce, approuve **les éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature** versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à **Monsieur Jean-Philippe KOHLER** en sa qualité de Directeur Général, tels que décrits dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'administration

Se reporter au Document d'Enregistrement Universel 2022, chapitre 6 « Gouvernement d'entreprise » en page 201 et suivantes

19^{ème} résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'Administration

20^{ème} résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général

21^{ème} résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général Délégué

22^{ème} résolution

Approbation de la politique de rémunération applicable aux administrateurs

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article L.22-10-8 du Code de Commerce, approuve **la politique de rémunération applicable aux administrateurs** telle que décrite dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'administration

Se reporter au Document d'Enregistrement Universel 2022, chapitre 6 « Gouvernement d'entreprise » en page 201 et suivantes

23^{ème} résolution

Nomination de KPMG SA en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale, nomme comme nouveau Commissaire aux Comptes la **société KPMG SA** pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028, en remplacement de la société EXCO & Associés dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée

24^{ème} résolution

Renouvellement du mandat de ERNST & YOUNG en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire

L'Assemblée Générale renouvelle, sur proposition du Conseil d'administration, le mandat de Commissaire aux Comptes de la société **ERNST & YOUNG** pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028

25^{ème} résolution

Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'administration à procéder par tous moyens, à des achats d'actions de la société, dans la limite de 10 % du capital social de la société, soit 5 411 431 actions, à l'exception des achats d'actions destinés à la conservation et la remise ultérieure d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe dont la limite sera de 5 % du capital, soit 2 705 715 actions, afin de permettre :

- **l'animation sur le marché de l'action** de la société par un prestataire de services ;
- **l'octroi d'options d'achat d'actions ou l'attribution gratuite d'actions** aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe ainsi que l'attribution ou la cession d'actions de la société dans le cadre de **plans d'épargne entreprise ou groupe** ;
- la conservation et la remise ultérieure d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de **croissance externe** .
- **l'annulation des actions acquises** sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement ...

**La société ne pourra pas acheter ses propres actions à un prix supérieur à 60 € hors frais d'acquisition.
Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée.**

SOMMAIRE

4

Projet de résolutions

- De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire
- **De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

26^{ème} résolution

Attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'administration à procéder à une attribution gratuite d'actions de la société au profit des salariés et mandataires sociaux (sachant que) :

- le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra pas excéder **1 000 000 d'actions, soit environ 1,85 % du capital** de la société ;
- le nombre d'actions pouvant être attribuées gratuitement aux **dirigeants mandataires sociaux ne pourra pas excéder 10 % du nombre total d'actions attribuées** ;
- l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période dite d'acquisition dont la **durée minimale est fixée à un an** ;
- le Conseil d'Administration pourra fixer une **condition de présence** des bénéficiaires au sein du groupe ;
- l'attribution gratuite d'actions sera soumise **à une ou plusieurs conditions de performance** qui seront déterminées par le Conseil d'Administration.

L'attribution gratuite des actions se réalisera au moyen d'actions existantes que la société aura acquises à cet effet.

Sur recommandation du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale fixe à 38 mois, à compter de ce jour, la durée de validité de la présente autorisation.

27^{ème} résolution

Modification de l'article 10 des statuts visant à permettre le renouvellement échelonné des mandats des administrateurs

L'Assemblée Générale décide de modifier comme suit l'article 10, 1^o, alinéa 4 des statuts afin de permettre le renouvellement des mandats des administrateurs :

Article 10 – Conseil d'administration

1^o - Composition

« La durée des fonctions d'administrateurs est de quatre années.

Toutefois, par exception, l'Assemblée Générale Ordinaire peut nommer ou renouveler certains administrateurs pour une durée inférieure à quatre années afin de permettre la mise en place ou le maintien d'un renouvellement échelonné du Conseil d'administration »

Le reste de l'article est inchangé

28^{ème} résolution

Réduction de capital, sous condition suspensive, d'un montant nominal de 3.030.401,60 € par voie de rachat par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, du rapport établi par la société FINEXSI en tant qu'expert indépendant désigné par le Conseil d'administration, sous la condition suspensive de l'obtention d'une autorisation de dérogation de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) devenue irrévocable :

- autorise le Conseil d'administration à **réduire le capital de la Société d'un montant maximum de 3.030.401,60 €** en faisant racheter par la Société **un nombre maximum de 7.576.004 soit environ 14 % de ses propres actions** en vue de leur annulation ;
- décide que le rachat des actions prendra la forme d'une **Offre de Rachat proposée à l'ensemble des actionnaires de la Société** conformément aux dispositions des articles L-225-207 et R. 225-153 du CdC ;
- fixe à **27,00 € (dividende de 0,15 € par action au titre de l'exercice 2022 détaché)** le prix de rachat de chaque action , soit un montant de **204.552.108 € maximum** en cas de rachat de la totalité des 7.576.004 actions ;
- décide que les actions rachetées seront annulées dans les conditions légales réglementaires ;
- fixe à 12 mois à compter de la présente Assemblée, la durée de validité de la présente autorisation.

29^{ème} résolution

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses présentes délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Assemblée Générale Mixte LISI

**Fin de l'Assemblée Générale
Tous nos remerciements et à bientôt**